

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 17 février 2021 à 13 h 08, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. Rémy Normand, vice-président
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente
Mme Alicia Despins
M. Jérémie Ernould
Mme Michelle Morin-Doyle
Mme Suzanne Verreault
M. Steeve Verret
Mme Émilie Villeneuve
M. Patrick Voyer

Sont également
présents: M. Luc Monty, directeur général
M. Gilles Dufour, directeur général adjoint
Mme Chantale Giguère, directrice générale adjointe
M. Pierre St-Michel, directeur général adjoint
M^e Sylvain Ouellet, greffier

Est absent: M. le maire Régis Labeaume, président

Madame la conseillère Marie-Josée Savard préside la séance.

La séance se tient par visioconférence. Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

[CE-2021-0283](#) Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour la fourniture d'avertisseurs de marche arrière à large bande pour les unités du parc véhiculaire (Appel d'offres public 74833) - [AP2021-056](#) (Ra-2253)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Camions International Elite ltée*, du contrat pour la fourniture d'avertisseurs de marche arrière à large bande pour les unités du parc véhiculaire, pour une somme estimée à 153 453,10 \$ (plus TPS et TVQ applicables), pour une période de trois ans à compter de la date d'adjudication, conformément à la demande publique de soumissions 74833 et aux prix unitaires de sa soumission du 29 décembre 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 à 2024 par les autorités compétentes.

CE-2021-0284 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente pour l'acquisition et l'installation de l'oeuvre d'art public en hommage aux *Remparts de Québec*, dans le cadre du concours d'oeuvre d'art public *Remparts de Québec - Guy Lafleur* (Dossier 75053) - **AP2021-087** (CT-2523538) — (Ra-2253)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Guillaume Tardif, artiste professionnel*, pour l'acquisition et l'installation de l'oeuvre d'art public en hommage aux *Remparts de Québec*, dans le cadre du concours d'oeuvre d'art public *Remparts de Québec - Guy Lafleur*, pour une somme de 156 556 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° à la directrice du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales et au greffier de la Ville, de signer ladite entente.

CE-2021-0285 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente pour l'acquisition et l'installation de l'oeuvre d'art public en hommage aux *Nordiques de Québec* dans le cadre du concours d'oeuvre d'art public *Les Nordiques de Québec - Réal Cloutier* (Dossier 75056) - **AP2021-090** (CT-2523533) — (Ra-2253)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Jean-Robert Drouillard, artiste professionnel*, pour l'acquisition et l'installation de l'oeuvre d'art public en hommage aux *Nordiques de Québec* (AMH), dans le cadre du concours d'oeuvre d'art public *Les Nordiques de Québec (AMH) - Réal Cloutier*, pour une somme de 156 556 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° à la directrice du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales et au greffier de la Ville, de signer ladite entente.

CE-2021-0286 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'avenant n° 2 à la convention de bail intervenue entre la Ville de Québec et la *Corporation Immobilière Cagim*, relatif à la prolongation, pour une durée de six mois, de la location d'espaces de bureaux situés au 825, boulevard Lebourgneuf - Arrondissement des Rivières - **DE2021-148** (CT-DE2021-148) — (Ra-2253)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion de l'avenant n° 2 à la convention de bail en vertu duquel la *Corporation Immobilière Cagim* loue à la Ville de Québec des locaux d'une superficie de 13 259 pieds carrés, situés au 825, boulevard Lebourgneuf, connu et désigné comme étant les lots 1 033 541 et 4 305 999 du cadastre

du Québec, circonscription foncière de Québec, pour une durée de 6 mois, soit du 1^{er} septembre 2021 au 28 février 2022, incluant une option de renouvellement automatique mensuel, pour une durée maximale de 12 mois. Pour la durée prolongée du bail, le loyer mensuel de base, en plus du loyer mensuel additionnel, sera de 26 871,57 \$, plus les taxes applicables. Pour la période de renouvellement automatique mensuel, le loyer mensuel de base, en plus du loyer mensuel additionnel, sera de 27 424,03 \$, plus les taxes applicables, selon les conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit avenant joint au sommaire décisionnel;

- 2° le directeur du Service du développement économique et des grands projets à signer ce même avenant n° 2.

CE-2021-0287 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement N° 395 modifiant le règlement N° 382 décrétant un emprunt et autorisant des dépenses concernant la construction d'un troisième centre d'exploitation du Réseau de transport de la Capitale - FN2021-010 (Ra-2253)*

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement N° 395 modifiant le règlement N° 382 décrétant un emprunt n'excédant pas 36 110 000 \$ et autorisant des dépenses concernant la construction d'un troisième centre d'exploitation*, tel que détaillé dans l'annexe jointe au sommaire décisionnel.

CE-2021-0288 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement N° 394 modifiant le règlement N° 319 décrétant un emprunt et autorisant des dépenses concernant le programme de reconditionnement des autobus articulés du Réseau de transport de la Capitale - FN2021-011 (Ra-2253)*

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement N° 394 modifiant le règlement N° 319 décrétant un emprunt et autorisant des dépenses n'excédant pas 6 212 000 \$ concernant le programme de reconditionnement des autobus articulés*, tel que détaillé dans l'annexe jointe au sommaire décisionnel.

CE-2021-0289 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, les modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau artériel à l'échelle de l'agglomération concernant le boulevard Charest Est - Arrondissement de La Cité-Limoilou - **TM2020-267 (Ra-2253)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation des modifications aux règles portant sur le stationnement :

Sur le boulevard Charest Est, sur le côté nord, sur le tronçon compris entre la rue Dorchester et la rue de la Couronne, les normes suivantes sont en vigueur :

« À partir d'une distance de 86 m à l'est de la rue Dorchester, en direction est, sur une distance de 16 m, un tarif pour le stationnement des véhicules routiers est imposé, de 9 h à 21 h, du lundi au samedi et de 10 h à 21 h le dimanche (parcomètres numéros 3063 à 3061 inclusivement) ».

Ces normes sont remplacées par les suivantes :

« À partir d'une distance de 86 m à l'est de la rue Dorchester, en direction est, sur une distance de 12 m, un tarif pour le stationnement des véhicules routiers est imposé, de 9 h à 21 h, du lundi au samedi et de 10 h à 21 h le dimanche (parcomètres numéro 3063 et 3062) ».

« À partir d'une distance de 98 m à l'est de la rue Dorchester, en direction est, sur une distance de 6 m, il est interdit de stationner un véhicule routier, à l'exception d'un véhicule officiel (retrait parcomètre numéro 3061) ».

CE-2021-0290 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente de fin d'emploi entre un employé et la Ville de Québec - RH2021-086 (Ra-2253)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de l'entente de fin d'emploi le 29 janvier 2021 entre l'employé concerné et la Ville de Québec, mettant fin au lien d'emploi entre la Ville et cet employé;
- 2° à la directrice du Service des ressources humaines, ou son représentant, de signer au nom ladite entente;
- 3° de l'exécution de cette même entente selon les modalités qui y sont prévues.

CE-2021-0291 Dépôt des listes de contrats pour le mois de décembre 2020, en vertu de l'article 477.3 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ c. C-19) - AP2021-039 (Ra-2253)

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de :

- la liste des contrats de 25 000 \$ et plus, sous forme de bons de commande et d'ententes pour le mois de décembre 2020;
- la liste des contrats de plus de 2 000 \$, totalisant plus de 25 000 \$, émis à un même fournisseur, sous forme de bons de commande et d'ententes ou payés par la carte d'achat ou en atelier de facture décentralisé pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020;

et demande que ces listes soient déposées au conseil de la ville, conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19).

CE-2021-0292 Adoption du *Règlement sur la réalisation d'ententes entre la Ville et L'Institut Canadien de Québec relativement à l'acquisition de biens culturels pour la Bibliothèque de Québec, pour les années 2021 à 2023 et les suivantes, et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 2914 - **CU2021-014** (Ra-2253)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement sur la réalisation d'ententes entre la Ville et L'Institut Canadien de Québec relativement à l'acquisition de biens culturels pour la Bibliothèque de Québec, pour les années 2021 à 2023 et les suivantes, et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 2914;
- 2° d'approprier un montant de 662 700 \$ au fonds général de la Ville, soit une somme équivalente à dix pour cent (10 %) du montant de la dépense prévue par le Règlement R.V.Q. 2914. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

CE-2021-0293 Adoption du *Règlement sur le programme de subvention des ateliers d'artistes pour l'année 2021*, R.V.Q. 2953 - **CU2021-016** (CT-CU2021-016) — (Ra-2253)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement sur le programme de subvention des ateliers d'artistes pour l'année 2021*, R.V.Q. 2953;
- 2° d'autoriser le Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales à utiliser une somme maximale de 45 000 \$ aux fins de l'attribution des subventions en vertu dudit règlement.

CE-2021-0294 Entente entre la Ville de Québec et *Loisirs et Sports Neufchâtel inc.*, relative à une contribution pour permettre à la Ville de Québec de financer le projet de surface polyvalente couverte au parc Saint-André - **LS2021-016** (Ra-2253)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Loisirs et Sports Neufchâtel inc.*, relative à une contribution de 175 000 \$ pour permettre à la Ville de Québec de financer le projet de surface polyvalente couverte au parc Saint-André.

CE-2021-0295 Adjudication d'un contrat pour le remplacement du système d'alarme incendie à l'usine de traitement des eaux propres de Québec - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles (Appel d'offres public 74601) - **AP2021-029** (CT-2523277) — (Ra-2253)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Ernest Boutin inc.*, le contrat pour le remplacement du système d'alarme incendie à l'usine de traitement des eaux propres de Québec - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, pour une somme de 128 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74601 et à sa soumission du 7 janvier 2021.

CE-2021-0296 Adjudication d'une entente contractuelle pour la fourniture et l'installation de la signalisation intérieure et extérieure - Lot 2 (Appel d'offres public 74763) - **AP2021-031** (Ra-2253)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *S-Pace Signalétique inc.*, l'entente contractuelle pour la fourniture et l'installation de la signalisation intérieure et extérieure - Lot 2, pour une durée de 12 mois à compter de la date d'adjudication, pour une somme estimée à 93 662,50 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74763 et aux prix unitaires et horaires de sa soumission du 11 janvier 2021, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2022 par les autorités compétentes.

CE-2021-0297 Dépôt de la liste des autorisations de dépenser accordées par un titulaire d'une délégation de dépenser pour le mois de décembre 2020 - **AP2021-040** (Ra-2253)

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte du dépôt de la liste des autorisations de dépenser accordées par un titulaire d'une délégation de dépenser, par l'entremise de la *demande d'achat*, ou payées par la *carte d'achat* ou l'*atelier de factures* pour le mois de décembre 2020, conformément à l'article 477.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

CE-2021-0298 Adjudication d'un contrat pour la fourniture et la livraison de polymère - Station de traitement des boues (Appel d'offres public 74718) - **AP2021-046** (CT-2522375) — (Ra-2253)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *SNF Canada Ltd*, le contrat pour la fourniture et la livraison de polymère - Station de traitement des boues, du

1^{er} février 2021 au 31 janvier 2022, conformément à la demande publique de soumissions 74718 et au prix unitaire de sa soumission du 4 décembre 2020, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2022 par les autorités compétentes.

CE-2021-0299 Adjudication d'une entente contractuelle pour les travaux d'entrepreneur en électricité spécialisé en alarme incendie (Appel d'offres public 74762) - **AP2021-057** (Ra-2253)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Denis Poulin inc.*, l'entente contractuelle pour des travaux d'entrepreneur en électricité spécialisé en alarme incendie, de la date d'adjudication au 31 décembre 2022, pour une somme estimée à 131 300 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74762 et aux prix unitaires et horaires de sa soumission du 13 janvier 2021, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2022 par les autorités compétentes.

CE-2021-0300 Adjudication d'un contrat de services professionnels - Interventions de surface 2021 (PSU200705) (Appel d'offres public 74704) - **AP2021-064** (CT-2523058) — (Ra-2253)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1^o adjuge, à *Pluritec ltée*, le contrat de services professionnels - Interventions de surface 2021 (PSU200705), pour une somme de 266 312,68 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74704 et à sa soumission du 18 janvier 2021;
 - 2^o autorise *Pluritec ltée*, par son responsable de projet, à faire toutes les demandes d'autorisation et de permis nécessaires et à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès des différents ministères, des compagnies d'utilité publique et des autres autorités compétentes dans le but d'obtenir les approbations requises dans le cadre du présent contrat incluant, à la fin des travaux, l'émission d'un avis de conformité avec l'autorisation accordée, et ce, avec le consentement au préalable du Service de l'ingénierie.
-

CE-2021-0301 Avis de modification numéro 1 relatif au renouvellement du contrat pour des services professionnels - Services d'ingénierie pour la définition, la conception et la réalisation de projets de nature industrielle (Appel d'offres public 51980) - **AP2021-071** (Ra-2253)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 1 800 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au renouvellement du contrat adjugé à *Tetra Tech QI inc.*, en vertu de la résolution CE-2020-1270 du 2 juillet 2020

pour le contrat de services professionnels - Services d'ingénierie pour la définition, la conception et la réalisation de projets de nature industrielle, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-0302 Adjudication d'un contrat de services professionnels - Inspection des réseaux d'égout par caméra à téléobjectif - 2021-2022 (PPD200011) (Appel d'offres public 74664) - [AP2021-072](#) (Ra-2253)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Can-Explore inc.*, le contrat de services professionnels - Inspection des réseaux d'égout par caméra à téléobjectif - 2021-2022 (PPD200011), de la date d'adjudication au 31 décembre 2022, conformément à la demande publique de soumissions 74664 et aux prix unitaires de sa soumission du 15 décembre 2020, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2022 par les autorités compétentes.

CE-2021-0303 Avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour la fourniture d'accessoires d'entretien ménager et de savons à mains - Lot 4 (VQ-48468) - [AP2021-074](#) (Ra-2253)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire estimée à 30 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Produits Capital inc.*, selon la délégation de pouvoirs en vigueur, pour la fourniture d'accessoires d'entretien ménager et de savons à mains - Lot 4, du 20 janvier 2017 au 2 novembre 2021, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-0304 Avis de modification numéro 1 relatif à l'aménagement d'un jardin communautaire - Domaine de Maizerets (2018-309) - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 73416) - [AP2021-076](#) (CT-2523092) — (Ra-2253)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 24 656,93 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Teramco inc.*, en vertu de la résolution CE-2020-1104 du 17 juin 2020 pour l'aménagement d'un jardin communautaire - Domaine de Maizerets (2018-309) - Arrondissement de La Cité-Limoilou, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-0305 Avis de modification numéro 6 relatif au contrat pour le Centre de glaces - Lot 18 - Plomberie (BAT 2016-251) - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (Appel d'offres public 52921) - AP2021-077 (CT-2523104) — (Ra-2253)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 17 603,94 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *TBC Constructions inc.*, en vertu de la résolution CE-2019-0294 du 20 février 2019 pour le Centre de glaces - Lot 18 - Plomberie (BAT 2016-251) - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 6 joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-0306 Adjudication de contrats de services professionnels - Études géotechniques et environnementales relatives à des projets spéciaux - 2021 - Lots 1 et 2 (PST200725) (Appel d'offres public 74643) - AP2021-088 (Ra-2253)

Il est résolu que le comité exécutif :

1° adjuge, aux firmes suivantes, les contrats de services professionnels - Études géotechniques et environnementales relatives à des projets spéciaux - 2021 - Lots 1 et 2 (PST200725), de la date d'adjudication au 31 décembre 2021, conformément à la demande publique de soumissions 74643 et à leur soumission respective du 20 janvier 2021 :

- Lot 1 : *Englobe Corp.*, pour une somme estimée à 564 567,50 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
- Lot 2 : *Laboratoires d'Expertises de Québec ltée*, pour une somme estimée à 567 025 \$ (plus TPS et TVQ applicables);

2° autorise *Englobe Corp.* et *Laboratoires d'Expertises de Québec ltée*, par leur responsable de projet respectif, à faire toutes les demandes d'autorisation et de permis nécessaires et à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès des différents ministères, des compagnies d'utilité publique et des autres autorités compétentes dans le but d'obtenir les approbations requises dans le cadre du présent contrat incluant, à la fin des travaux, l'émission d'un avis de conformité avec l'autorisation accordée, et ce, avec le consentement au préalable du Service de l'ingénierie.

CE-2021-0307 Annulation de l'appel d'offres public 74604 relatif aux services professionnels en ingénierie - Réfection du mur de la côte de la Montagne (POA160308) - AP2021-089 (Ra-2253)

Il est résolu que le comité exécutif annule l'appel d'offres public 74604 relatif aux services professionnels en ingénierie - Réfection du mur de la côte de la Montagne (POA160308), et rejette l'unique soumission conforme et classée reçue.

CE-2021-0308 Adjudication d'un contrat de services techniques pour divers projets TI 2019–2022 - Technicien de niveau intermédiaire (Appel d'offres public 60960) - **AP2021-091** (CT-2523618) — (Ra-2253)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Consortium Levio Conseil inc.* et *CPU solution d'ordinateur inc.*, le contrat de services techniques pour divers projets TI 2019-2022 - Technicien de niveau intermédiaire, pour une somme de 101 440 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 60960 et à sa soumission du 25 juin 2019.

CE-2021-0309 Entente entre la Ville de Québec et le *Conseil de la culture de la région de Québec*, relative au versement d'une subvention, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Printemps de la musique*, en 2021 - **BE2021-006** (CT-2523343) — (Ra-2253)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le *Conseil de la culture de la région de Québec*, relative au versement d'une subvention de 55 000 \$, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Printemps de la musique*, en 2021, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° le directeur du Bureau des grands événements à signer cette même entente.

CE-2021-0310 Cotisation annuelle 2021 de la Ville de Québec à *Les Arts et la Ville* - **CU2021-002** (CT-2521734) — (Ra-2253)

Il est résolu que le comité exécutif verse la cotisation annuelle au montant de 7 985,59 \$, à *Les Arts et la Ville*.

CE-2021-0311 Virement de fonds provenant du poste contingent de proximité vers le budget de fonctionnement du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales, afin d'effectuer un concours d'art public pour une oeuvre d'art qui sera réalisée par un artiste autochtone émergent du Québec - **CU2021-010** (CT-CU2021-010) — (Ra-2253)

Il est résolu que le comité exécutif autorise le virement de fonds d'un montant de 75 000 \$ provenant du poste contingent de proximité vers le budget de fonctionnement du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales, à l'activité 3753012 - *Coordonner l'art public et la commémoration*, afin d'effectuer un concours d'art public pour une oeuvre d'art qui sera réalisée par un artiste autochtone émergent du Québec.

CE-2021-0312 Bourse pour le prix de la poésie *Jean-Noël-Pontbriand 2021* - CU2021-015 (CT-2523607) — (Ra-2253)

Il est résolu que le comité exécutif verse une bourse de 4 000 \$ à un lauréat dont le nom ne peut être divulgué avant la date de dévoilement des *Prix de création littéraire*, en mars prochain.

CE-2021-0313 Entente entre la Ville de Québec et *LeddarTech inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Attraction et rétention de talents* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser le projet *Engagement et maintien des ressources humaines dans la ville de Québec* - DE2021-011 (CT-DE2021-011) — (Ra-2253)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve une somme maximale de 40 500 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour la réalisation du projet *Engagement et maintien des ressources humaines dans la ville de Québec*;
- 2° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *LeddarTech inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 40 500 \$, dans le cadre du volet *Attraction et rétention de talents* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

CE-2021-0314 Prise d'acte du rapport des transactions immobilières effectuées par le Service du développement économique et des grands projets, du 1^{er} octobre au 31 décembre 2020 - DE2021-098 (Ra-2253)

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte du rapport des transactions immobilières effectuées par le Service du développement économique et des grands projets, couvrant la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2020.

CE-2021-0315 Acquisition à des fins municipales d'un immeuble situé en bordure de la 1^{re} Avenue, connu et désigné comme étant une partie du lot 5 704 048 du cadastre du Québec - Affectation au domaine public d'un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot 5 704 048 du cadastre du Québec et ouverture d'une partie de l'emprise de la 1^{re} Avenue - Arrondissement de La Cité-Limoilou - DE2021-109 (CT-2522473) — (Ra-2253)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° l'acquisition, à des fins municipales, une partie du lot 5 704 048 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative de 15,7 mètres carrés, propriété de monsieur Guillaume Huot, pour une somme de 15 500 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à la promesse de vente jointe au sommaire décisionnel;
 - 2° conditionnellement à son acquisition, l'affectation au domaine public d'un immeuble situé en bordure de la 1^{re} Avenue, connu et désigné comme étant une partie du lot 5 704 048 dudit cadastre du Québec;
 - 3° conditionnellement à son acquisition et son affectation au domaine public, l'ouverture d'une partie de l'emprise de la 1^{re} Avenue, connue et désignée comme étant une partie de ce même lot du cadastre du Québec.
-

CE-2021-0316 Approbation du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 3 février 2021

Il est résolu que le comité exécutif approuve le procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 3 février 2021, tel que rédigé.

CE-2021-0317 Approbation du contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur André Brindamour (ID. 163313) - RH2020-1005 (CT-RH2020-1005) — (Ra-2253)

Il est résolu que le comité exécutif autorise la conclusion du contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur André Brindamour (ID. 163313), à titre de gestionnaire de contrats - ententes commerciales au Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun, pour la période s'étendant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit contrat d'engagement joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-0318 **Modification d'un poste de dessinateur technique, classe 4, en un poste de technicien en géomatique (F638), classe 5, à la Section de la planification et du soutien de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsables de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout, et nomination de madame Brenda Turriago (ID. 087826) - RH2021-066 (RH2021-066) — (Ra-2253)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie le poste de dessinateur technique (poste no 45203), classe 4, en un poste de technicien en géomatique (F638), classe 5, à la Section de la planification et du soutien de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsables de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout, rétroactivement au 11 juin 2020;
 - 2° nomme madame Brenda Turriago (ID. 087826) au poste de technicien en géomatique (F638), classe 5, à la Section de la planification et du soutien de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsables de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout, rétroactivement au 11 juin 2020, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.
-

CE-2021-0319 **Modification d'un poste de commis intermédiaire, classe 3, en un poste de commis spécialisée (F500), classe 4 (taux spécial), au Service de protection contre l'incendie, et nomination de madame Dominique Doyon (ID. 019891) - RH2021-067 (CT-RH2021-067) — (Ra-2253)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie le poste de commis intermédiaire (poste no 40715), classe 3, en un poste de commis spécialisée (F500), classe 4 (taux spécial), au Service de protection contre l'incendie, rétroactivement au 30 octobre 2019;
 - 2° nomme madame Dominique Doyon (ID. 019891) au poste de commis spécialisée (F500), classe 4 (taux spécial), au Service de protection contre l'incendie, rétroactivement au 30 octobre 2019, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.
-

CE-2021-0320 **Abolition d'un poste de technicien en administration à la Division de l'administration d'ExpoCité, remplacement de monsieur Gilles Descôteaux (ID. 071115) au poste de technicien en administration à la Section de l'expertise comptable et des rapports financiers de la Division de la comptabilité financière du Service des finances et création d'un poste de préposé à l'administration à la Division de l'administration d'ExpoCité - RH2021-081 (CT-RH2021-081) — (Ra-2253)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° abolisse le poste de technicien en administration (F620), classe 5 (poste no 30700) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec* (FISA), à la Division de l'administration d'ExpoCité;

- 2° remplace monsieur Gilles Descôteaux (ID. 071115), employé permanent, de son poste de technicien en administration (F620), classe 5 (poste no 30700), à la Division de l'administration d'*ExpoCité*, au poste de technicien en administration (F620), classe 5 (poste no 36240), à la Section de l'expertise comptable et des rapports financiers de la Division de la comptabilité financière du Service des finances, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel;
 - 3° crée un poste de préposé à l'administration (F513), classe 4 (poste no 47738) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec* (FISA), à la Division de l'administration d'*ExpoCité*.
-

CE-2021-0321 Création d'un poste de conseiller en architecture et design urbain à la Division des projets majeurs et de la mise en valeur du territoire du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement et nomination de monsieur Mathieu Avarello (ID. 151283) - RH2021-087 (CT-RH2021-087) — (Ra-2253)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de conseiller en architecture et design urbain (P583), classe 4 (poste no 47739) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et professionnelles de la Ville de Québec*, à la Division des projets majeurs et de la mise en valeur du territoire au Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement;
 - 2° nomme monsieur Mathieu Avarello (ID. 151283), en qualité d'employé régulier, à l'emploi de conseiller en architecture et design urbain (P583), classe 4 (poste no 47739), à la Division des projets majeurs et de la mise en valeur du territoire au Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.
-

CE-2021-0322 Mesure disciplinaire à l'endroit d'un employé des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsables de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout - RH2021-102 (Ra-2253)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le rapport disciplinaire numéro RH2021-102 concernant le congédiement d'un employé des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsables de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout;
 - 2° demande au directeur des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, monsieur Patrick Bastien, de transmettre une lettre à l'employé mentionnant les faits qui lui sont reprochés et l'informant de la décision du comité exécutif.
-

CE-2021-0323 **Mesure disciplinaire à l'endroit d'un employé des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsables de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout - RH2021-103 (Ra-2253)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le rapport disciplinaire numéro RH2021-103 concernant le congédiement d'un employé des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsables de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout;
 - 2° demande au directeur des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, monsieur Patrick Bastien, de transmettre une lettre à l'employé mentionnant les faits qui lui sont reprochés et l'informant de la décision du comité exécutif.
-

CE-2021-0324 **Subvention au *Théâtre Le Diamant* dans le cadre de différentes initiatives mettant en valeur la ville de Québec - DG2021-003 (CT-2526013) — (Ra-2253)**

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 20 000 \$ au *Théâtre Le Diamant* dans le cadre de différentes initiatives mettant en valeur la ville de Québec.

La séance est levée à 13 h 33

Marie-Josée Savard
Vice-présidente

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/ad